

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

Fédération Régionale
Poitou-Charentes

agir ensemble



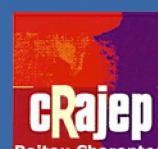
associations d'éducation populaire - acteurs de l'économie sociale

VERS DE NOUVELLES FORMES D' ACTIONS COLLECTIVES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE ?

DEUXIÈME RENCONTRE D'ACTEURS

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LA FRMJC POITOU-CHARENTES LIMOUSIN.

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS DU POITOU-CHARENTES



EN COLLABORATION AVEC L'ESPACE MENDÈS FRANCE, LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA VIENNE, LE CRIJ POITOU-CHARENTES, LES FRANCAS ET APTE.

SOMMAIRE

Introduction	
Technologies en réseau et éducation populaire : questions, enjeux	4
Points de vue	
Les technologies dans l'éducation populaire.....	7
Animer un projet collectif sur un territoire: la médiation créative.....	9
Agir pour le développement du logiciel libre dans l'éducation populaire.....	11
Expériences	
Interpeller les citoyens via Internet.....	14
De nouveaux média pour l'éducation des jeunes.....	16
L'œuvre d'art numérique et participative.....	18
Construction collective du savoir.....	20
Des technologies coopératives contre la discrimination.....	22
Conclusion	25

INTRODUCTION

TECHNOLOGIES EN RÉSEAU ET ÉDUCATION POPULAIRE :

QUESTIONS, ENJEUX

Séance d'ouverture

A lors que les nouvelles technologies s'installent de plus en plus concrètement dans la cité, quel rôle peut jouer Internet dans la diffusion des savoirs et l'éducation populaire ? Quelle place faut-il donner à ces nouveaux médias ? Autant de questions auxquelles les participants à ce colloque se proposent de répondre. La séance d'ouverture a été l'occasion de présenter les principaux enjeux de cette manifestation.

Qu'est-ce que l'Internet citoyen ?

Ce colloque fait suite à la réflexion menée sur l'utilisation d'Internet par les jeunes à Venours en octobre 2006, dont il se dégageait déjà des axes de travail : former les bénévoles pour comprendre les enjeux des nouvelles technologies, animer des projets pour le public et développer la coopération entre les structures. Gérard Abonneau, président de la fédération régionale des MJC du Poitou-Charentes Limousin, présente cette rencontre comme une réflexion sur les technologies en réseau autour d'un Internet citoyen dans une démarche d'éducation populaire.

Face à l'émergence de ce nouveau média, il est utile de faire le point sur ce qui existe déjà, en rencontrant les acteurs de l'éducation populaire et en partageant des expériences et des pratiques innovantes. Il s'agit également de définir plus précisément la notion d'Internet citoyen et les perspectives qu'il peut offrir à l'éducation populaire. Qu'est-ce donc que l'Internet citoyen :

- un outil utilisable à des fins citoyennes ? Et si oui lesquelles ?
- une nouvelle notion de service public ?
- un contre-pouvoir ?
- une coproduction de l'information ?
- un outil d'insertion dans la vie citoyenne ?

Surtout, les différentes expériences présentées lors de ces deux journées permettront de répondre à cette question : existe-t-il un Internet citoyen ? Une question essentielle pour Gérard Abonneau qui tient à rappeler qu'il est important pour l'éducation populaire d'affirmer son attachement à la liberté républicaine.

Vers une nouvelle éducation populaire

Entre tradition et innovation, l'éducation populaire évolue. Elle s'approprie les nouvelles technologies pour mieux répondre à sa mission et développer les valeurs qui la constituent.

La pluridisciplinarité est au cœur de l'éducation populaire. C'est pourquoi il lui incombe d'intervenir dans tous les domaines de la culture et des sciences au sens large, sur le plan technique et industriel – concernant les nouvelles technologies par exemple –, ainsi que dans les domaines de la citoyenneté et de l'information, de la politique, et des sciences économiques et sociales.

Représentant la direction régionale de la jeunesse et des sports, Marielle Stines, après avoir rappelé les valeurs de l'éducation populaire, met en question la place d'Internet dans leur transmission et leur respect. Internet peut-il être porteur de ces valeurs ? Permet-il d'en atteindre les buts ? L'apparition d'un nouveau média est-elle une opportunité pour l'éducation populaire ?

Pour Didier Moreau, directeur de l'Espace Mendès France, le paysage culturel et scientifique français change. Il s'agit aujourd'hui de ne pas se disperser et de retrouver la tradition de l'éducation populaire en la renouvelant dans ses dimensions humaine et collective.

Des partenariats pour exporter l'intelligence culturelle et sociale

L'apparition d'Internet interroge les nouvelles modalités d'actions collectives de l'éducation populaire, essentiellement autour de la notion de réseau. L'éducation populaire est passée d'une stratégie d'appui à une stratégie d'appels d'offres. Le fonctionnement traditionnel des structures de diffusion culturelle se trouve remis en cause. Seule une dynamique sur le mode du réseau permettra de le perfectionner et de conforter son action.

En Poitou-Charentes, les rencontres d'acteurs ini-

tiées par la FRMJC reprennent cette idée de communauté de pratiques afin d'innover en réseau et de faire émerger des solutions collectives. L'espace Mendès France projette d'établir des partenariats avec les différentes collectivités et municipalités de la région dans le but de décentraliser l'éducation populaire.

Didier Moreau souligne qu'il s'agit avant tout de créer les conditions d'un déploiement aussi bien sur le plan territorial que sur le plan international, en élaborant des outils de mise en commun des savoir-faire. C'est en ce sens que l'Espace Mendès France multiplie les partenariats, principale étape de ce renouvellement. La création d'un Espace Mendès France ainsi qu'une université populaire sont en projet à Cerro Navia au Chili, et d'autres partenariats pourraient être menés au Brésil et au Venezuela.

L'intelligence collective est au centre de cette démarche. Finalement, Internet bouscule les représentations, stimule les échanges. On essaime la culture, on partage les compétences et les expériences pour agir mieux. Et si l'innovation technique se mettait au service de l'intelligence sociale ?

POINTS DE VUE

LES TECHNOLOGIES DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE

Hervé Le Crosnier

L'apparition de la seconde génération d'Internet ou web 2.0 a totalement modifié notre relation aux nouvelles technologies. De nouveaux acteurs prennent place dans le paysage technologique : médias, auteurs, diffuseurs ou simples internautes. Comment l'éducation populaire s'adaptera-t-elle à ces enjeux et quel sera son rôle ?

Une relation paradoxale aux nouvelles technologies

Nous avons aujourd'hui à notre disposition des outils sans commune mesure avec ceux du passé en terme de puissance de calcul et d'accessibilité. Les ordinateurs personnels sont d'une capacité supérieure à ceux qui ont permis à la NASA d'envoyer des hommes sur la lune. Ces outils sont disponibles pour tous, y compris dans des zones qui ne sont pas favorisées. Pourtant l'insatisfaction dans le public est très sensible.

On parle de plus en plus de communautés, de capital social alors que se développe parallèlement chez chacun une relation individuelle à ces outils. De plus des millions d'auteurs, de créateurs et de diffuseurs participent à Internet, mais seulement une vingtaine d'entreprises réussissent à donner une valeur économique à de ce travail.

Qu'est-ce qui a changé ?

Le web 2.0 révolutionne notre rapport à la société en faisant tomber bien des frontières. Les espaces d'expression sont de plus en plus nombreux et accessibles. Les blogs personnels ou citoyens fleurissent et alimentent les débats de manière interactive. La lecture devient participative, on lit pour s'exprimer sur ce qu'on lit.

La communication s'établit sur le mode multimédia, que l'on crée un album photos pour la famille ou que l'on tisse patiemment son réseau social grâce à Facebook ou Myspace. Avec les

encyclopédies en ligne, les connaissances sont diffusées plus facilement et plus largement. Les médias traditionnels comme la musique ou la vidéo sont confrontés à une diffusion incontrôlable qui pose le problème de l'avenir de ces industries et de la rétribution des auteurs. Le web 2.0 a créé une forme de délinéarisation. L'internaute ne veut plus se soumettre aux flux, d'où le développement de la vidéo à la demande et la nécessité de recourir à un modèle économique alternatif.

Les vecteurs d'information

Internet est devenu une technologie inscriptible, avec pour conséquence une rupture de la frontière entre la vie publique et la vie privée. On ne parle plus de médias mais de vecteurs. Là où les médias vendent un produit, le vecteur se contente d'effectuer la mise en relation. Les moteurs de recherche jouent un rôle important dans ce nouveau mode de diffusion. Les ressources sont présentées et pré-sélectionnées en fonction de critères liés au profil de l'utilisateur. Le classement des résultats n'est pas seulement l'œuvre d'un algorithme, mais fait entrer en jeu bien souvent des corrections économiques ou publicitaires. Bien plus grave, les vecteurs se nourrissent des traces laissées par les machines voire par la main même de l'utilisateur.

Les technologies sont désormais celles de l'identité, de la construction de soi, dans un monde massifié. Les limites entre notre vie publique et notre vie privée sont de plus en plus floues. Malheureusement le danger de voir son

identité dévoilée n'est pas vécu comme intrusif par une grande majorité des usagers. L'internaute n'a plus peur d'exprimer ses goûts, ses centres d'intérêt ou ses opinions. Or une économie de l'identité se met en place en lien avec l'industrie de l'influence pour vendre des produits adaptés à chacun.

Les enjeux pour l'éducation populaire

Face à ces bouleversements l'éducation populaire doit recentrer son action sur des enjeux permettant de rééquilibrer cette donne :

- La création coopérative : à l'exemple des wikis.
- La construction du lien social : les technologies assurent un lien de communication permanent grâce aux portables, au wifi etc... Comment le lien social entre en relation avec le monde ? Le territoire de chacun ?
- Les nouvelles opportunités économiques : comment faire d'Internet un support pour une nouvelle économie ? Quelles sont les nouvelles formes de domination économique autour de ces outils ?
- La vie citoyenne : un changement s'est opéré dans le rapport aux outils. La distance entre amateurs et professionnels se réduit. On est passé d'une logique d'utilisateur à celle d'usager. L'utilisateur consomme ce qu'on lui propose. L'usager s'approprie l'outil, le façonne à sa main. Il devient moteur de la vie sociale et de la création.

Quelle place pour l'éducation populaire ?

Pour s'adapter à la nouvelle organisation du web, la première chose est de le comprendre, de se poser les bonnes questions : nous donne-t-on

vraiment gratuitement ? que nous prend-on en échange d'un accès non-payant ? Comment gérer notre persona numérique qui laisse continuellement des traces de notre identité et de notre personnalité sur les réseaux ? Comment éviter que les vecteurs capables de repérer et d'exploiter nos traces ne deviennent un nouveau pouvoir, qu'ils ne dominent nos choix, nos volontés citoyennes et ne nous influencent au sens marketing ?

L'éducation populaire doit répondre au besoin de savoir-faire et de formation. Les savoir-faire sont confisqués, le fonctionnement des outils est opaque pour l'utilisateur en dépit de la progression de la diffusion de ces outils. Il faut donc se protéger, apprendre aux gens à laisser le moins de traces possibles et à protéger sa citoyenneté.

Un besoin d'action se fait ressentir pour réaliser les promesses de communication et de création et pour contrecarrer la main-mise sur les technologies de certaines entreprises monopolistiques. L'éducation populaire doit développer un apprentissage horizontal, fondamental pour la transmission de la connaissance. Son rôle consiste aussi à proposer des contre-pouvoirs : logiciels libres, création en partage, access to knowledge, médias indépendants... L'éducation populaire est une alternative en ce qu'elle permet de coopérer et d'expérimenter, de redonner son sens à l'idée de bien commun en élargissant la notion de domaine public à la connaissance, à la culture et à la citoyenneté.

Hervé Le Crosnier est maître de conférence à l'université de Caen – Basse-Normandie.

Site:

<http://www.fluctuat.net/blog/contributeurs/herve-le-crosnier.html>

ANIMER UN PROJET COLLECTIF SUR UN TERRITOIRE: LA MÉDIATION CRÉATIVE

Christian Lemaignan

Avec la stratégie de Lisbonne en 2000, l'Union Européenne s'est fixé pour objectif de devenir à l'horizon 2010, « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ». La maîtrise de l'information est devenue un enjeu stratégique au même titre que l'investissement technique et économique. Comment organiser cette mutation indispensable sur le plan du territoire ?

Le territoire comme intégrateur de compétences

L'économie de la connaissance, c'est la reconnaissance de l'information et des compétences comme jouant un rôle croissant dans la production. Les territoires qui détiennent des gisements de connaissances suffisamment riches, sont des lieux favorables à la multiplication des relations entre les acteurs économiques, politiques, sociaux. Ainsi se construisent des « territoires apprenants » qui produisent, diffusent, valorisent les connaissances : le savoir collectif est une construction sociale.

Ainsi se sont développés des types de dispositifs territoriaux favorisant la production et les échanges de connaissances : technopoles, centres de culture scientifique, technique et industrielle, GIP, laboratoires mixtes... Le territoire éveille, rassemble des talents, il offre les ressources cognitives nécessaires à l'innovation en s'appuyant sur :

- la formation, la recherche, les technologies ;
- les acteurs individuels et collectifs ;
- les pépinières d'entreprise.

Mais comprendre les mutations et conduire le changement dans nos territoires suppose une transformation des attitudes individuelles et collectives. Cela suppose aussi l'intégration de pratiques collectives selon des ingénieries précises :

- Mobiliser les compétences, faire se rencontrer les univers de savoir ;

- Oser créer un mouvement pour changer ;
- Articuler et enchaîner décision/action pour concrétiser ;
- Transformer le mouvement sur le long terme pour réaliser.

L'espace Mendés France, à travers son activité « Sciences Innovation et territoire » travaille en partenariat :

- En amont avec les scientifiques pour élaborer un document de synthèse sur une question d'actualité régionale (mutations du monde rural, action culturelle et dynamique territoriale...);
- Puis en relation avec des ateliers territoriaux pour favoriser une appropriation territoriale des concepts scientifiques ;
- Enfin en aval, avec un débat citoyen, à travers une médiation culturelle favorisant un apprentissage collectif.

La médiation créative

Si les technologies du savoir sont indispensables à l'intelligence collective, il faut cependant se garder des écueils de l'utopie de la communication, de l'homme numérique sans intériorité, sans corps, qui vit dans une société sans secret, où l'individu n'a plus d'identité propre et où le lien social fonctionne sur la base de la raison et du calcul. Les technologies du savoir, soumises aux seuls critères du marché, systématisent une massification des comportements de production et de consomma-

tion aux seuls intérêts financiers, et bloquent l'accès à ces technologies pour toute autre finalité.

Aujourd'hui la culture (manière d'être, de penser, d'agir collectivement) est reconnue comme l'élément structurant fondamentalement toute société, comme condition d'existence de ces sociétés. Elle a pour rôle de transformer l'intérêt individuel en intérêt collectif, en faisant appel à la responsabilité de chacun face à des questions comme l'environnement, l'égalité, le développement personnel et l'ouverture multi-culturelle. Les représentants de ce comportement civique et responsable sont désignés par le terme de « créatifs culturels ». Ils sont à plusieurs titres le moteur de transformations majeures à l'œuvre dans la société et doivent être considérés comme la principale source de changement possible sur les territoires.

Mais pour concrétiser la démarche de ces « créatifs culturels », il est nécessaire de concilier leurs initiatives, d'accorder les personnes pour donner une dimension collective aux projets. C'est le rôle de la « médiation créatrice » qui s'accomplit à travers quatre fonctions :

- Accompagner (faire circuler l'information) ;
- Traduire les savoirs (pour mieux les transmettre) ;
- Favoriser l'appropriation des savoirs ;
- Clarifier la complexité des savoirs.

Ainsi, la médiation articule la connaissance des laboratoires (la raison) et la connaissance liée aux expériences de vie (l'émotion), pour recomposer une pensée collective qui construit de la confiance et donne du sens partagé.

Stimuler la créativité des territoires

La créativité d'un territoire passe par le développement d'une nouvelle économie locale peut déboucher sur une nouvelle chaîne de valeur, binôme de tradition et de modernité.

Reste à savoir comment créer un terrain favorable au développement de la créativité et de l'innovation sur les territoires ? Plusieurs angles d'attaque peuvent être proposés :

- Créer une bonne synergie entre tous les acteurs chargés de près ou de loin d'accompagner les porteurs de projets et rompre l'isolement des créateurs ;
- Développer des formations trans-disciplinaires des acteurs et des équipes d'animation ;
- Développer des formes de rencontres nouvelles, des forums interactifs réunissant des personnes originaires de différents pays ;
- Observer les initiatives diverses prises par la société civile locale dans le cadre de structures dédiées à la participation citoyenne comme les conseils de développement
- Créer un métier d'entrepreneur collectif, personnes dédiées à la question « d'apprendre à apprendre » ;
- Créer des partenariats (entre le public et le privé par exemple) ;
- ...

Ces étapes sont indispensables à la pérennité d'une construction d'une intelligence collective sur un territoire. Cette intelligence collective suppose des lieux d'écoute, d'apprentissage mutuel, des mouvements de reconnaissance de l'autre, et de soi. Mais une telle réorganisation des réseaux demandera du temps, de la patience et une certaine obstination.

Christian Lemaignan est Professeur associé, conseiller à l'Espace Mendés France.

Site de l'espace Mendés France :
<http://maison-des-sciences.org/>

Bibliographie :

Christian Lemaignan, *Créer son futur dans nos territoires*, Atlantique, 2007.

Bernard Guesnier et Christian Lemaignan : *Le Cercle d'or des territoires*, l'Harmattan, 2006.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL LIBRE DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE

Pascal Gascoin (Directeur adjoint CEMEA Pays de la Loire)

Le logiciel libre affirme peu à peu sa légitimité face aux industries privées. Mais sur quoi repose cette légitimité ? Existe-t-il des passerelles entre les logiciels libres et l'éducation populaire, des valeurs communes autour desquelles se rassembler ?

Définition

La question des logiciels libres est avant tout politique. Ces derniers sont nés en réaction aux logiciels compilés (dont le code source n'est pas accessible) et payants. En 1985 Richard Stallman crée la Free Software Foundation qui fonde le principe de logiciel libre et qui dans son manifeste, fixe les quatre libertés indispensables du logiciel libre :

- La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages
- La liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins.
- La liberté de redistribuer des copies. Gratuitement ou de manière payante
- La liberté d'améliorer le programme et de publier ses améliorations pour en faire profiter la communauté.

Ces principes déboucheront plus tard sur la création d'une licence qui officialisera l'utilisation des logiciels : la licence GPL (General Public Licence). À ces libertés s'ajoutent deux contraintes :

- Respecter le droit d'auteur
- Fournir gratuitement les améliorations du logiciel

Depuis quelques années le nombre de logiciels créés sous licence libre ne cesse d'augmenter. Le fait que la communauté du libre s'étende amène à

produire des logiciels de plus en plus variés et de plus en plus performants. À l'heure actuelle la plupart des logiciels libres ont une qualité au moins égale à celle des logiciels propriétaires. Ils proposent une alternative sérieuse dans tous les domaines : Firefox pour la navigation web, Thunderbird pour la messagerie électronique, Linux comme système d'exploitation pour ne citer que les plus connus.

Si la gratuité des logiciels libres n'est pas systématique, leur coût est nettement inférieur à celui des autres logiciels (à qualité égale, une solution libre représente une économie de 90%). En France une proposition de loi vise à généraliser dans l'administration l'usage d'Internet et des logiciels libres. Dans le secteur privé, de plus en plus d'entreprise ont choisi de s'équiper partiellement ou totalement en solution libre.

Les avantages et les freins du logiciel libre

Bien que les logiciels propriétaires ou privés comme Windows ou Word occupent une position dominante sur le marché informatique, l'utilisation d'un logiciel libre s'avère souvent judicieuse. Les logiciels privés ont une licence d'utilisation très astreignante par rapport à celle des logiciels libres. L'utilisateur doit bien souvent faire face à des difficultés qui entravent la libre utilisation du programme :

- Problème des versions payantes des logiciels, qui pose la question de l'obsolescence des fichiers créés avec une version qui n'est plus utilisée.

- Problème de l'arrêt de la production d'un logiciel, dès lors plus utilisé.
- Problèmes du format fermé : le fichier ne peut être lu que par le logiciel qui l'a créé.
- Problème des mises à jour autorisant l'éditeur du logiciel à inspecter certains fichiers présents sur votre ordinateur.

Ces limites impliquent pour les utilisateurs un état de division et d'impuissance qui explique en partie le succès de certains logiciels libres comme OpenOffice qui prennent le contre-pied de ce modèle économique en proposant :

- La pérennité : puisque tout le monde peut participer à son développement, un logiciel libre n'est pas soumis à la décision d'une société commerciale qui peut suspendre la production d'un logiciel non rentable.
- L'interopérabilité : les formats ouverts permettent de lire et transmettre les fichiers plus facilement.
- La compatibilité : les formats étant libres ou standards, les fichiers sont exploitables d'un logiciel à l'autre.

Notre dépendance aux outils dominant le marché, et les habitudes tenaces en matière d'informatique, ralentissent l'implantation de ces outils. Certains utilisateurs regrettent le manque d'ergonomie de logiciels comme Gimp, le pendant libre de Photoshop. Des problèmes d'incompatibilités matérielles entravent la progression des solutions Linux (en grande partie à cause des constructeurs qui mettent du temps à proposer des matériels adaptés). Pourtant la transition est possible si elle est progressive et si on consent à consacrer le temps nécessaire à la formation.

On peut même aller plus loin et affirmer que la question du logiciel libre dépasse le champ des compétences ou des savoir-faire, c'est une question d'éducation et de responsabilité citoyenne.

Les valeurs du logiciel libre et de l'éducation populaire

Les valeurs de l'éducation populaire sont proches de celles du logiciel libre. Créer un logiciel libre repose sur des valeurs éthiques, c'est un acte militant de la part des experts qui mettent leur temps et leur énergie au service du bien commun. Mais c'est aussi un acte militant de la part de l'utilisateur sans qui le projet n'a pas de sens. Utiliser un logiciel libre, c'est adhérer à la philosophie du « libre », participer à son rayonnement et à celui de ses valeurs :

- Le partage des connaissances et des ressources (comme moteur de progrès)
- Le droit pour tous à la technologie
- Le libre accès à l'information
- La libre circulation de l'information
- La possibilité de choisir son modèle économique

La démarche du logiciel libre est centrée sur l'éducation à la responsabilité citoyenne. Il ne s'agit pas seulement de savoir utiliser un logiciel, mais de comprendre comment il fonctionne. La production d'un logiciel libre s'appuie essentiellement sur le volontariat, appelant les utilisateurs à participer, à s'engager pour faire vivre ses valeurs autour d'un projet.

« Toutes les libertés dépendent des libertés informatiques » disait récemment Richard Stallman. Et même si ces dernières ne sont pas plus importantes « que les autres libertés fondamentales », elles en sont désormais les garantes.

Site du CEMEA Pays de la Loire :

<http://www.lrl-cemea-pdll.org/>

EXPÉRIENCES

INTERPELLER LES CITOYENS VIA INTERNET

Les yeux d'IZO

La première expérience présentée pendant cette rencontre aura le mérite de nous plonger directement dans la question de la citoyenneté. « 100jours » est une approche de la politique à travers cent films diffusés à raison d'un film par jour. Jusqu'au deuxième tour de l'élection présidentielle vont se succéder portraits, témoignages et entretiens ayant pour ambition de porter un regard différent sur la politique.

Le projet « 100jours » : un autre regard sur la politique

À l'origine du projet se trouvent trois jeunes diplômées du master *Documentaire de création* de l'ICOMTEC d'Angoulême. Leur diplôme en poche, Isabelle Taveneau, Odile Magniez et Zoé Liénard décident de se consacrer à un projet collectif de réalisation documentaire. En novembre 2006, elles contactent ainsi une soixantaine de réalisateurs professionnels, amateurs ou débutants. La campagne électorale n'a pas encore officiellement débuté que les médias se consacrent essentiellement à l'élection présidentielle du printemps suivant. Le trio, déçu du traitement médiatique de cette campagne, saisit cette occasion et lance le projet « 100jours » : cent films documentaires diffusés pendant les cent jours précédant l'élection présidentielle.

Les trois jeunes femmes ne cachent pas leurs intentions : mettre leur grain de sel dans le débat qui fait rage en liant création documentaire, expérience collective et vie politique. À leurs yeux, la démarche documentaire présente l'avantage de proposer une alternative à la façon dont les médias traitent la politique en période électorale, en essayant d'échapper à l'éternel micro-trottoir et à la politique spectacle.

Une expérience politique en images

Soixante réalisateurs ont donc été réunis sur ce projet, débutants ou confirmés du genre documentaire, et souvent inscrits dans d'autres

pratiques culturelles et artistiques que le cinéma ou la vidéo. En se prêtant au jeu, d'entre eux a dû respecter les contraintes liées au projet. Chaque film devait faire l'objet d'une démarche documentaire, être réalisé dans les quinze jours précédant la diffusion et livré quatre jours avant. Sa durée ne devait pas excéder cinq minutes (notamment en raison de la diffusion sur Internet) alors que, traditionnellement, les documentaires sont plus longs et nécessitent un gros travail de terrain.

La dernière contrainte consistait à rendre compte, à travers une rencontre, d'une réflexion sur la chose politique au sens large et de développer, grâce à l'image, le rapport personnel que le réalisateur entretient avec elle. Peu à peu ce travail sur la politique a pris la forme d'une expérience politique et la diffusion des films a suscité rencontres, réactions et débats, si bien qu'avec elle s'est mise en marche la machine citoyenne.

Citoyenneté et posture sociale

Entre démarche personnelle et questionnement citoyen, l'originalité du projet explique sans doute sa réussite. Voici comment il se présente sur le site 100jours.org : « Les élections présidentielles sont notre prétexte pour aborder, d'un point de vue pluriel, toutes les facettes que le politique peut revêtir dans la vie des gens, depuis le « simple » geste de voter jusqu'à des postures plus intimes, complexes ou radicales. »

« C'est par préoccupation politique qu'on fait du documentaire », indique Isabelle Taveneau. Est-ce à dire que les réalisateurs de « 100jours » ont

mesuré le rôle qu'ils pouvaient jouer dans le domaine de l'éducation populaire ? La réponse à cette question se trouve peut-être parmi les réactions du public après la diffusion de deux des cent films : « Ce projet a une portée qui dépasse le simple champ du documentaire. Il dépasse ses propres frontières géographiques en donnant à voir une véritable posture sociale et pose la question de la place du citoyen dans la société par rapport à ses représentants ». Il pose également la question de « l'individu et de son rapport au collectif à travers des niveaux de lecture différents : histoire personnelle, sociale, européenne et collective. »

Pour un Internet participatif

Restait alors à trouver le mode de diffusion des films et à leur offrir l'audience qu'ils méritaient. Tous les jours, du 26 janvier au 6 mai 2007, les spectateurs du Dietrich ont pu découvrir la totalité des films. Pendant cette période, des sélections par regroupement thématique ou chronologique ont été présentées dans des lieux aussi divers que des lycées, des centres socio-culturels, des festivals, ou encore des maisons d'arrêt.

Mais c'est paradoxalement sur le site Internet que les films ont le plus largement rencontré leur public, essentiellement grâce à l'espace de commentaires où les internautes ont pu dialoguer entre eux et avec les réalisateurs. Le site est alors devenu un lieu de rencontre duquel, spontanément sont nés des débats fructueux comme "Qu'est-ce qu'un point de vue ?", "Que signifie interroger quelqu'un ?" ou "Doit-on rencontrer certains partis politiques ?"

Il y a un aspect collectif et participatif dans la démarche des internautes, qui ont su s'approprier le site Internet comme une ressource citoyenne. Le choix de placer les films sous une licence libre *Creative Commons* (qui autorise leur diffusion sans accord préalable, à condition de ne pas les modifier) a contribué à une diffusion encore plus large.

Isabelle Taveneau, Odile Magniez et Zoé Liénard dans l'épilogue des 100jours à voir sur le site.



L'association Les yeux d'IZO

Depuis, l'association Les yeux d'IZO a été créée. Elle prolonge le projet et continue à sensibiliser les citoyens sur le rôle important et l'impact de l'image dans l'opinion publique. Elle souhaite développer des modules d'intervention basés sur l'expérience « 100jours », en particulier pour les professeurs souhaitant aborder le thème de l'éducation à l'image avec leurs élèves. À signaler également, la sortie d'un triple DVD regroupant les neuf heures de films réalisées, un outil pédagogique précieux pour les enseignants.

S'il reste encore du chemin à parcourir dans les pratiques, preuve est faite que les ressources technologiques et numériques peuvent être mises efficacement à disposition de l'éducation populaire.

Animateur : Alain Larrivé

Contact : lesyeuxdizo@gmail.com

Le site : <http://www.100jours.org>

DE NOUVEAUX MÉDIAS POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES

L'atelier Texto

La relation des adolescents aux nouvelles technologies est pleine de paradoxes. L'atelier texto apporte un jour nouveau sur les pratiques de ce public et nous invite à repenser cette relation dans le cadre d'une expérience pédagogique.

Des jeunes, acteurs de leur propre santé

Depuis 1997, le Centre d'information jeunesse d'Angoulême organise des forums santé à l'espace Franquin. Il met également en place des campagnes de sensibilisation et de prévention sur tout le territoire de la Charente. Jusqu'à ce jour, une cinquantaine de professionnels est intervenue dans les collèges et les lycées sur des thèmes comme la sécurité routière, le tabac ou encore la sexualité. Pour Mathieu Begaudeau, du CIJ, ces dispositifs donnent à plus de deux mille trois cents jeunes l'occasion de s'informer, de réfléchir et d'échanger avec des professionnels de la prévention et du soin dans les établissements scolaires ou au pôle santé de l'Espace Franquin.

C'est dans le cadre du forum santé annuel que Mickaël Vivier, étudiant à l'École supérieure de l'image, a proposé de mettre en place un atelier interactif, baptisé *Texto*, dont l'objectif était de prolonger le travail de prévention grâce aux nouveaux médias. Les principales intentions de cette démarche étaient de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur propre santé et de communiquer avec eux différemment en utilisant des outils qui captent plus facilement leur attention.

Les nouvelles technologies comme outils de prévention

À l'heure où fleurissent les débats sur la cyberdépendance et autres addictions des jeunes à l'électronique, les animateurs de ces ateliers ont

pris un contre-pied qui n'était pas sans risques. Finalement, leur choix s'est porté sur des outils parfaitement adaptés à cette tranche d'âge mais qui posent justement des questions sur leur utilisation.

Régulièrement, un thème était proposé aux adolescents présents sur le forum et une discussion s'engageait par le biais des différents outils à leur disposition. Les débats se déroulaient via SMS, MMS et messages vocaux sur le répondeur d'un téléphone mobile. Grâce à trois bornes interactives ils pouvaient discuter sur la messagerie instantanée MSN ou envoyer des mails à une adresse électronique dédiée. Deux animateurs en régie, connectés à Internet, dialoguaient avec eux et répondaient éventuellement à leurs questions.

Chaque débat pouvait durer jusqu'à quinze minutes et traiter aussi bien de la dépendance aux jeux vidéos ou des dangers du *chat*, que du comportement des adolescents vis-à-vis de la téléphonie, de la télévision, du cinéma ou bien sûr de la santé. L'atelier a montré que les pratiques des jeunes pouvaient être infléchies dans ces domaines : si les modalités d'animation sont adaptées, les nouvelles technologies se révèlent être un outil de prévention très efficace.

Une approche interactive

L'intérêt des nouvelles technologies dans un tel contexte est apparu assez rapidement. Les animateurs ont pu s'appuyer sur elles pour mettre l'accent sur l'interactivité. Les échanges étant projetés sur un écran, les adolescents présents

dans la salle pouvaient réagir en direct à ce que disaient les autres et ainsi stimuler les débats. Ils ont notamment assisté au témoignage d'un jeune qui passait régulièrement trois à quatre heures par jour devant un jeu vidéo en ligne. Ce genre d'accroche a permis d'animer des échanges d'idées avec les enseignants et les parents qui avaient fait le déplacement.

La simultanéité des contributions de chacun, ainsi que de l'interactivité permise par l'écran, ont libéré le discours des adolescents sur des sujets qui les touchent particulièrement. Pour les professionnels, l'atelier a ainsi été l'occasion de recueillir leurs témoignages et de mieux connaître leurs comportements.

Le mode de communication a été adapté à un public jeune. Paradoxalement, ces outils qui impliquent une distance physique entre les utilisateurs, autorisent aussi une certaine proximité avec eux. Grâce à cette approche interactive les adolescents ont pris une distance qui les a amenés à réaliser des dangers liés à ces pratiques. Sous le couvert de l'anonymat, les jeunes se livrent plus facilement. Ils posent des questions plus personnelles, sans avoir à se déplacer physiquement.

Le blog : un outil pédagogique

Les animateurs du projet ont cherché à donner un prolongement à cette expérience. Il s'agissait de créer des outils venant en complément de l'atelier, un lieu virtuel de ressources qui ne serait pas limité dans le temps. Après chaque débat ils restaient disponibles au téléphone et sur MSN pour répondre aux questions qui n'avaient pas trouvé de réponse.

Par la suite, les témoignages les plus intéressants ont été consignés sur un blog. Ils sont généralement le point de départ d'un texte servant à lancer un débat. Les internautes peuvent y laisser facilement des commentaires ou engager des discussions. Le blog est un outil efficace chez les jeunes, il facilite la communication, propose des liens multimédia et, grâce à l'hypertextualité dirige les visiteurs vers d'autres sites ressources spécialisés.

Il y a un aspect collectif et participatif dans la démarche des internautes, qui ont su s'approprier le site Internet comme une ressource citoyenne. Le choix de placer les films sous une licence libre *Creative Commons* (qui autorise leur diffusion sans accord préalable, à condition de ne pas les modifier) a contribué à une diffusion encore plus large.

Le blog est une ressource pour obtenir des informations sur la santé. Il peut être utilisé en classe ou lors d'une animation d'atelier. Il reste disponible aux acteurs de la santé pour activer un débat. C'est avant tout un outil pédagogique.

Des médias pour l'accompagnement

Cette expérience a pu démontrer que les jeunes ne sont pas totalement dupes face aux dangers auxquels ils sont confrontés. Mais la notion d'accompagnement, de formation et d'éducation doit rester au centre de toute démarche. C'est pourquoi la rencontre physique a aussi son importance et demeure le principal dispositif de la prévention. Il est nécessaire d'utiliser Internet comme un relais et de combiner les deux modes d'intervention.

Si l'écoute et le contact direct sont indispensables, il est aussi temps de démystifier des outils sans lesquels certaines prises de conscience n'auraient peut-être jamais eu lieu. Les nouvelles technologies ne sont pas des produits de consommation comme les autres, et il est nécessaire d'informer sur leurs aspects positifs comme sur leurs aspects négatifs. Peut-être serait-il bon aussi de considérer que, quel que soit le média, l'éducation reste le fondement d'une bonne pratique.

Animateur : Alain Larrivé

Site du CIJ : <http://www.info-jeunesse16.com/>

Adresse : Centre Information Jeunesse Espace Franquin 1 ter boulevard Berthelot 16000 Angoulême

L'ŒUVRE D'ART NUMÉRIQUE ET PARTICIPATIVE

Nicolas Clauss

Les arts numériques nous amènent à porter un regard différent sur la création et la diffusion des œuvres artistiques. La démarche créative de Nicolas Clauss s'inscrit dans un processus de production participatif et pédagogique. Les nouvelles technologies redistribuent les rôles campés traditionnellement par l'artiste d'un côté et par son public de l'autre.

Artistes en résidence

Si, dans son art, Nicolas Clauss fait la part belle aux nouveaux médias, il décrit avant tout ses créations comme une rencontre avec le public qui devient la source des matériaux utilisés pour l'œuvre finale. C'est l'originalité de cette démarche qui a incité plusieurs organismes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à l'accueillir en résidence et à présenter ses réalisations dans différents lieux de culture.

Pour réaliser ce projet porté par ZINC-ECM (Friche de la Belle de Mai) à Marseille, en coproduction avec la Cité du livre d'Aix, l'Association ADREP de Pertuis, la Gare de Coustellet, Terre Active (CECDC) d'Aix en Provence, Culture du coeur de Marseille, l'ECM de la MJC d'Apt, avec le soutien du DICREAM .

Pour Hélène Brogniart, directrice de la MJC d'Apt, l'objectif était de proposer aux adolescents de la MJC des usages créatifs des nouvelles technologies. Il s'agissait de leur faire découvrir autre chose, de leur apprendre à regarder différemment le monde qui les entoure, de faire émerger une parole personnelle et singulière. Ce ne sont pas des ateliers mais des moments de partage avec les gens. L'éducation artistique est au centre de ce projet qui se démarque des rencontres conventionnelles d'artistes et convoque le public à une démarche participative.

L'œuvre participative et éducative

Nicolas Clauss découvre l'art numérique après huit ans de parcours en tant que peintre. Ses œuvres sont construites avec la contribution de

jeunes ou d'adultes sous forme d'entretiens ou de créations personnelles. Elles reposent sur l'improvisation, Nicolas Clauss abordant chacune sans a priori sur ce qu'elle doit être au finale.

Le projet « Or not toupie », présenté comme une œuvre « générative » (c'est-à-dire dont le son et l'image sont diffusés de manière aléatoire) et réalisée à l'occasion de la résidence de l'artiste en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en est l'exemple. Le public a pu travailler sur la question du fil qui relie chacun à son enfance. De janvier à avril 2007, les contributions ont été collectées sous forme d'enregistrements sonores et vidéos et de dessins, récoltés lors d'ateliers d'écriture avec des adultes et des enfants de six à dix ans. Les matériaux ont ensuite été rassemblés par Nicolas Clauss d'avril à octobre 2007 pour constituer l'œuvre finale, présentée de novembre 2007 à avril 2008.

Pour Arnaud Stines, directeur de Rur'art, la singularité de Nicolas Clauss réside dans le mode de construction de son œuvre à travers toute une série de rencontres, à travers un tissu relationnel qu'il génère. Internet ou l'installation artistique n'est que la finalité du projet ou de l'œuvre. C'est la dimension participative de l'œuvre qui constitue sa valeur éducative autant que artistique.

Nicolas Clauss, l'art interactif

Nicolas Clauss n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2001, il crée le projet « Flying Puppets » qui présente une soixantaine de tableaux interactifs que le spectateur peut manipuler à travers l'image et le son. Ce site interactif préfigure les œuvres participatives qui vont suivre, au rang desquelles « Cinq Ailleurs », réalisée à partir de témoignages de femmes immi-

grés aux Mureaux.

On assiste dans certaines œuvres à une mise en forme esthétique de la parole, dans d'autres, cette parole devient citoyenne. « J'ai 10 ans » rassemble des entretiens avec des enfants de huit à douze ans issus de l'immigration qui évoquent leurs origines, leurs différences culturelles et leurs réflexions sur le racisme.

Les sites Internet des installations sont des lieux d'expression personnelle, notamment sur l'art. Avec « De l'art si je veux », des enfants du quartier des Sablons au Mans s'approprient les œuvres de Bacon, Basquiat, Duchamp ou des frères Chapman. La démarche de Nicolas Clauss n'est donc pas uniquement numérique. C'est là le pari sous-jacent de chaque rencontre : intéresser à l'art des jeunes que rien ne prédispose à approfondir le sujet.



Or not toupie

Art numérique culture pédagogie

Avec Nicolas Clauss, l'atelier devient échange et l'installation, longtemps vouée à l'éphémère, perdue sur Internet. D'un côté, une forme origi-

nale de création, de l'autre, une remise en cause des lieux d'exposition par une diffusion innovante des œuvres. Les nouveaux médias ne posent pas seulement la question du support ou celle de la relation de l'artiste à son œuvre, ils interrogent également la fonction de l'œuvre dans l'espace social, le rôle du public dans la création et les conditions d'accès à la culture.

« On ne sait pas toujours ce qu'on donne », affirme Nicolas Clauss. Si c'est bien son propre univers qu'il développe à travers ses œuvres, dans le public quelque chose se passe chez certains. Ils sont amenés à se découvrir des aptitudes, des potentiels. Ils prennent conscience que l'art existe, et ils en viennent à se demander pourquoi il existe. Les interventions de l'artiste ont d'ailleurs déjà suscité quelques vocations.

Ce type d'initiative permet au plus grand nombre d'accéder à la culture, ce qui n'est pas toujours le cas pour une discipline comme l'art, réputée élitiste. Au-delà de l'aspect purement esthétique de ces projets, on peut percevoir en filigrane des thèmes que ne renieraient pas les acteurs de l'éducation populaire : création collective et participative, expression citoyenne, vulgarisation artistique, diffusion de la culture.

Animateur : Alain Larrivé

Site de Nicolas Claus :

<http://www.nicolasclauss.com/>

Or not toupie :

<http://www.nicolasclauss.com/ornottoupie/index.htm>

Site de la MJC d'Apt : <http://www.mjcapt.com/>

CONSTRUCTION COLLECTIVE DU SAVOIR

L'aventure Wikipédia

Wikipédia est entrée dans le quotidien de nombreux internautes. Ce projet d'encyclopédie en ligne dont l'objectif affiché était de mettre tous les savoirs à la portée du plus grand nombre, a-t-il aujourd'hui gagné son pari ? Après sept ans d'existence, comment évaluer le succès qu'il remporte ?

Wikipédia

En 2001, Jimmy Wales et Larry Sanger créent Wikipédia, une encyclopédie collaborative en ligne, universelle et multilingue. Peu d'internautes ont pu échapper à ce phénomène en expansion. Pour ses co-fondateurs, l'idée de départ était d'imaginer un monde dans lequel un maximum de personnes pourrait avoir accès au savoir librement et gratuitement. Peu à peu, le projet s'exporte dans le monde entier, jusqu'à compter aujourd'hui cent versions linguistiques différentes et pas moins de deux millions d'articles en anglais. La version française affiche quant à elle cinq cent mille articles, pour sept à neuf millions de visiteurs uniques par mois.

Pierre Beaudouin, président de Wikimedia France, le club des utilisateurs de Wikipédia, précise que le rôle de cette association ne s'arrête pas à l'encyclopédie. Neuf autres projets, tous liés au domaine du savoir, ont ainsi vu le jour depuis la création de la plate-forme collaborative : un dictionnaire, une bibliothèque, une banque de données multimédia, une collection de citations entre autres. Wikimedia assure également la communication et l'administration du site, sans contrôle sur la gestion technique ou les choix éditoriaux.

La gouvernance des communautés linguistiques

Dans ce cas, qui est en charge de la gestion de

Wikipédia ? Cette gestion est en fait décentralisée et sans hiérarchie. Trois administrateurs sont élus par la communauté. Leur pouvoir est limité et leurs décisions sont prises sous le contrôle des membres de la communauté. Ils peuvent protéger des articles en écriture en cas de conflit entre les contributeurs (moins de 1% des articles), supprimer ou remettre en ligne des articles, ou encore bloquer des contributeurs. Ces droits sont exercés en fonction des règles édictées par la communauté, ou après l'avoir consultée.

Par conséquent, les administrateurs du projet ne peuvent pas exercer d'influence sur le contenu éditorial, ils n'ont qu'un rôle d'hébergeur et peuvent à ce titre supprimer tout contenu qui ne respecte pas la loi. Les choix éditoriaux sont faits par les contributeurs au sein d'une communauté linguistique auto-organisée. Les contributeurs sont donc au centre de la gouvernance. Ils ne sont pas seulement rédacteurs d'articles, ils peuvent aussi assurer l'illustration, le classement et la surveillance des contributions.

Du contenu gratuit sans publicité

Le modèle économique de Wikipédia, encore novateur à l'époque, devait prendre en compte deux exigences importantes : d'une part être accessible à tous et d'autre part proposer des articles de qualité. En conséquence, le contenu mis en ligne est totalement gratuit et pour plus d'indépendance, la publicité est absente du site.

Ce modèle pose évidemment la question de la pérennité financière du projet. Bien que les contri-

butions d'articles soient bénévoles (Wikipédia affirme qu'aucune personne n'a été payée pour rédiger du contenu), des dépenses sont nécessaires pour le fonctionnement du site. Wikipédia trouve son financement dans les dons de particuliers et d'entreprises (en moyenne vingt à vingt-cinq dollars). Avec un budget mondial 2006-2007 de cinq millions de dollars, l'association maintient des coûts de fonctionnement relativement bas.

Ce modèle fait la démonstration qu'il est possible de proposer du contenu gratuit et sans publicité sur Internet. Ce mode de fonctionnement est aussi un gage d'indépendance et de sécurité dans le cas où la demande en publicité viendrait à baisser. Si les dons et les contributeurs sont au rendez-vous, Wikipédia pourrait peut-être réaliser l'espoir d'un Internet porteur des valeurs de l'éducation populaire.

Les clés de la réussite : le travail collaboratif

Pourtant le succès international de cette encyclopédie ne repose pas uniquement sur son modèle économique ou sa gouvernance. Le travail en « wiki » a certainement beaucoup contribué à cette réussite. Sa simplicité d'emploi et sa souplesse (pas de logiciel à installer) ne requièrent aucune compétence technique particulière. N'importe qui peut participer et mettre son savoir au service de la communauté.

La principale conséquence du travail collectif est la pluralité des points de vue, qui implique une certaine neutralité dans le traitement des sujets. Ainsi l'une des consignes éditoriale est de décrire les débats plutôt que d'y participer et de citer un maximum de références et de sources pour étayer les articles.

Si la qualité des articles est parfois mise en doute, Pierre Beaudouin avance qu'à ce jour, aucune étude n'a été assez complète ou méthodologiquement acceptable. Si celle de la revue *Nature* pointe quelques faiblesses dans le domaine scientifique, elle n'épargne pas non plus l'*Encyclopædia Britannica*, épinglée pour l'inexactitude de certains de ses articles.



La licence libre pour une diffusion sans contraintes

On peut certainement avancer que la diffusion du contenu est l'autre versant de cette réussite. Les contrats de droits d'auteur conventionnels sont trop restrictifs et ne permettent pas une diffusion des connaissances satisfaisante. C'est pourquoi les articles publiés sur Wikipédia le sont sous licence de documentation libre. Ces licences libres permettent d'utiliser le contenu, de le modifier, le copier, et le redistribuer dans un but commercial ou non. Elles prévoient également le respect du droit d'auteur.

L'absence de contraintes dans la diffusion des articles a grandement participé à la notoriété de l'encyclopédie. On trouve des extraits d'articles dans des manuels scolaires, des magazines utilisent les illustrations et des musées en tirent leurs biographies. Bien qu'Internet ait garanti le renom de Wikipédia, d'autres supports ont été utilisés comme le cd-rom ou le dvd. La connaissance pour tous donc même pour les pays à faible couverture numérique.

Animatrice : Marielle Stines

Site Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/>

Site Wikimédia : <http://www.wikimedia.fr/>

DES TECHNOLOGIES COOPÉRATIVES CONTRE LA DISCRIMINATION

Agence22

Centré autour de la solidarité, le réseau Agence22 a su exploiter les ressources technologiques d'Internet pour agréger des communautés de pratiques autour d'un espace de visio-conférence. François Dibot, président, reprend l'historique des projets qui ont mené à cette démarche coopérative.

Des séjours touristiques pour tous

Tout commence à Toulouse en 1992, avec une association du nom d'Oblique, qui rassemble alors une poignée d'amis, animateurs ou éducateurs, considérant que les structures dans lesquelles ils travaillent ont un fonctionnement trop lent et inadapté aux évolutions de la société. Grâce à cette association, ces professionnels de l'action sociale entendaient développer de nouveaux projets pour travailler différemment. Ils souhaitaient mettre leurs compétences d'éducateur et d'animateur au service des personnes en besoin d'accompagnement (handicapés, personnes âgées ou socialement isolées) en sortant du cadre classique pour inventer de nouvelles formes d'intervention.

L'originalité de leur démarche reposait sur le fait de favoriser la participation des personnes à leur projet de vie en adoptant un angle d'intervention décalée. C'est alors qu'ont été programmés les premiers "séjours" en direction des personnes âgées. Ce projet aboutira en 2002, après dix ans d'existence, à la création d'une agence de voyage. Baptisée Autan-Tourisme, elle était destinée aux personnes en besoin d'accompagnement pour lesquelles elle organisait des séjours touristiques autonomes et adaptés.

L'agence de voyage était la seule structure permettant d'organiser ce genre de pratique en toute légalité et en toute sécurité. Cette structure expérimentale proposait aux personnes nécessitant des soins, de trouver sur leur lieu de villégiature le même service qu'à domicile :

personne de compagnie, transports, soins, restauration à domicile ... L'agence organisait alors l'intendance de ces services. *Autan-Tourisme* peut être présentée comme une agence de voyage solidaire, offrant le cadre nécessaire pour qu'une personne en besoin d'accompagnement parte l'esprit serein, comme n'importe quel touriste et à n'importe quelle époque de l'année, sans surcoût.

Un réseau national pour le mouvement solidaire

Au bout de quatre ans, l'agence a été sollicitée par des médecins et des associations nationales liées au tourisme, au handicap, ou aux personnes âgées, qui n'étaient pas satisfaits par le modèle de l'agence de voyage. Le temps était venu de dépasser le cap de l'expérimentation pour pouvoir répondre pleinement à toutes ces sollicitations. Pour l'agence, c'était l'occasion de sortir de l'expérience du tourisme et d'aller vers un ensemble de produits couvrant tout le champ social.

Suite à une rencontre avec la direction de l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) et avec la collaboration d'entrepreneurs solidaires, le réseau *Agence22* se dessine, pour mettre en lien tous les opérateurs potentiels liés à l'accompagnement. C'est une fédération nationale qui prend forme, pouvant regrouper les acteurs sociaux concernés et les divers bénéficiaires dits "défavorisés" : victimes de handicap social ou de

discriminations, personnes fragilisées, personnes âgées ... Ce réseau ainsi constitué aura pour tâche de soutenir et d'essaimer les initiatives sociales et citoyennes en faveur de l'égalité des chances et contre toutes les discriminations.

Agence22 a été créée en référence à l'Agenda22, ratifié par l'ONU en 1993, puis par tous les pays membres, qui s'engageaient à travers vingt-deux initiatives, à tout mettre en œuvre sur leur territoire pour lutter contre les discriminations des personnes fragiles ou en besoin d'accompagnement : faciliter l'accès au travail, au transport, au logement, et assurer le lien social. Hormis la Suède et le Danemark, peu de pays respectent ces engagements.



Agence22

Visioconférence et communautés de pratiques

Restait à définir le mode de fonctionnement du réseau. Face à la somme des propositions, il a été nécessaire de mettre en place des systèmes de communication utilisant les nouvelles technologies. Le choix s'est porté sur Internet avec comme outil privilégié, un logiciel en ligne, proposant un chat et de la visioconférence.

Ce logiciel a été spécialement conçu par l'Agence22. Il faut être adhérent pour se connecter,

mais la plate-forme est disponible gratuitement et accessible à tous. Jusqu'à vingt-deux personnes peuvent échanger en même temps sur un espace virtuel de projet (appelé « salon ») en mode texte, audio ou vidéo. On peut également se connecter pour apprendre à se connaître, poser des questions ou chercher des solutions à un problème donné grâce aux ressources présentes sur le site. L'outil existe depuis le 1er février 2007 ; plusieurs salons y ont déjà été créés mettant en relation les membres en fonction de leurs compétences ou de leur territoire.

Deux objectifs sont à l'origine de la création de cet outil. Il s'agissait avant tout de :

- repérer les bonnes pratiques en matière de discrimination, en fonction de leur efficacité et de leurs résultats ;
- essaimer au maximum ces bonnes pratiques.

Outre le fait de répondre à ces objectifs, les avantages de cet outil sont nombreux. La visioconférence permet à des partenaires de rester en contact : une association de tourisme solidaire travaillant en Roumanie, au Togo et au Liban pourra par exemple créer un salon sur ses activités et communiquer avec ses contacts sur place.

Aujourd'hui, le site compte plus d'un million de visiteurs, cent cinquante mille bénéficiaires, cinq mille membres et deux cent vingt deux bénévoles. Il est proposé au « mouvement solidaire » en recherche de produits novateurs pour créer du lien entre leurs membres et le public auquel ils s'adressent. En effet cet outil ne bénéficie pas qu'aux porteurs de projets, la visiophonie génère également une dynamique de croissance pour les individus en besoin d'accompagnement. Avec l'Agence22, Internet devient un réseau coopératif : il mutualise les idées, promeut les savoir-faire et conjugue les compétences.

Animatrice : Marielle Stines

Site : <http://www.agence22.fr/>

CONCLUSION

CONCLUSION

Chantal DAHAN, Jean-Pierre TREMEL

Chantal DAHAN pôle culture de l'INJEP :

Tout d'abord, je tiens à remercier les organisateurs de ces rencontres, l'équipement Mendès-France, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la Fédération des MJC.

Je crois que si nous avons des doutes sur l'importance et les enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la connaissance, après ces deux jours, ces doutes sont levés.

L'éducation populaire doit s'emparer au plus vite de ces enjeux, hier quelqu'un associait ce bouleversement à l'invention de l'imprimerie. Pour cela, il faut dépasser la question de la technique, le vrai barrage, c'est l'éducation, et c'est bien à ce titre que l'éducation populaire est concernée. Cette question de l'éducation aux technologies de l'information et de la connaissance doit être abordée non seulement par les associations d'éducation populaire mais bien avec l'ensemble des acteurs. Cela pose aussi la nécessité de la formation des personnes qui interviennent auprès des jeunes.

Je terminerai par une information dans le prolongement de cette manifestation, le pôle culture de l'INJEP organise une rencontre en juillet dans le cadre du festival d'Avignon autour de la question « comment les jeunes s'emparent des nouvelles technologies dans le domaine de la création artistique » ; il s'agit de comprendre comment cet outil transforme les représentations du monde. Pour plus de renseignements, voir notre site passeurs de culture : <http://passeursdeculture.injep.fr>.

Jean-Pierre TREMEL :

Il faut rappeler que ces rencontres d'acteurs consistent à réunir ceux qui agissent pour échan-

ger sur nos pratiques. Notre travail avait pour objectifs d'éclaircir la question des nouvelles formes d'actions collectives dans une démarche d'éducation populaire. Au cours de ces deux jours, après avoir fait un tour des questions et des enjeux, nous avons pu aborder 5 expériences autour des questions suivantes :

⇒ Interpeller le citoyen via Internet , débattre des questions de santé avec les jeunes initiés à l'art contemporain en impliquant les publics, les conditions pour animer un projet collaboratif sur le territoire, la construction collective du savoir au travers de l'expérience Wikipédia et comment faire réseau pour partager des compétences ?

Cela fait beaucoup de choses et nous sommes toujours un peu frustrés car il reste beaucoup de travail. C'est pourquoi avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, nous allons développer les axes de travail suivants :

⇒ La formation des animateurs jeunesse autour des idées de connaître le WEB, animer un lieu avec les jeunes et Internet et développer et construire des réponses à partir de l'outil Internet.

⇒ Pour l'éducation populaire encourager et développer le travail collaboratif et produire de l'intelligence collective. À ce titre, je citerai le CRIJ Poitou-Charentes qui développe une expérience autour de la co-construction de l'information avec les jeunes :

⇒ Populariser les expériences et les bonnes pratiques auprès des publics par l'organisation de rencontres et de débat dans les quartiers et en milieu rural.

Avant de terminer, je voudrais parler d'une association qui nous a apportée un soutien mais qui malheureusement ne pouvait être présente. Il s'agit de ANIS (Association Nord Internet Solidaire) . Ce centre de ressources aborde les questions qui nous préoccupent aujourd'hui et je vous conseille vivement d'aller sur leur site : <http://www.nord-internet-solidaire.org/>

REMERCIEMENTS

Ces rencontres d'acteurs n'auraient pu se réaliser sans le soutien actif de :

- Monsieur Patrick GALLOUX et de Madame Marielle STINES de la Direction Régionale Jeunesse et Sports
- Des personnels de l'Espace Mendès France, de son directeur Didier MOREAU, et Monsieur Christian LEMAIGNAN ;

Nous tenons à remercier l'INJEP et son équipe (Institut National de la Jeunesse et de l'éducation populaire) et plus particulièrement :

- Jean Christophe SARROT – JESSIC
- Chantal DAHAN - Pôle culture
- Des intervenants qui ont bien voulu nous présenter leur travail ainsi que nos partenaires qui nous ont accompagnés dans cette opération : la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne, le CRIJ Poitou-Charentes, les Francas et l'association APTE et la CPCA (Confédération Permanente des Coordinations Associatives)

Remerciements aux personnels de la FFMJC

- Huguette BONOMI – chargée du pôle culture à la FFMJC
- Alain LARRIVE – Directeur MJC animateur de l'UD-MJC en Charentes
- Isabelle CLERMIDI – Chargée des questions de jeunesse à la FRMJC Poitou-Charentes Limousin.
- Nadia GIRAULT – Secrétaire à la Fédération Régionale des MJC Poitou-Charentes Limousin.



CRÉDITS

Fédération Régionale des MJC Poitou-Charentes - Délégation Limousin

51, Grand'Rue 86000 Poitiers
Tél. 05 49 60 25 30 - Fax 05 49 60 25 39
<http://www.frmjc-poitou-charentes.fr>
E-mail : contact@frmjc-poitou-charentes.fr

La FRMJC Poitou-Charentes Limousin est affiliée à la Fédération Française des MJC
15 rue de la Condamine 75017 PARIS – Tél. 01 44 69 82 25 – <http://www.ffmjc.org>

Conception et réalisation :

Association Ecrit.com
28 rue de Montmidi
86000 Poitiers
06.81.57.60.67
<http://www.associationecrit.com>
<mailto:ecrit.com@laposte.net>

Textes et synthèses rédigés par Thierry VINCENT, Ecrit.com.